

Emetteur : *fbcl* N° panneau : *PAD 176*
Affiché le : *28/10/25* Retiré le : *28/12/25*

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres -1 COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	Annexes : Non[] O[] Voir accueil  JOUY	Arrêté n° ATM	2025	078
		Catégorie	Arrêté de circulation	
		Nombre de pages	1 / 1	
		Paraphe		
ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY				
ALTERNAT DE CIRCULATION 36 bis Jean PINAULT				

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : Bouygues E&S-Centre de Lèves
TSA 70011-CHEZ SOGENLINK
69134 DARDILLY Cédex

Mail : byes-leves-d@demat.sogelink.fr

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
36 bis rue Jean PINAULT.	Terrassement sous trottoir et pose de coffret	Du 07/12/2025 au 29/12/2025		X	

Le stationnement et dépassement des véhicules sont interdits au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Sens des points de repères décroissants.

Ampliation adressée à :

Bouygues E&S-Centre de Lèves
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
Rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
M. le Commandant C.O.D.I.S.-
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

JOUY, le 27/10/2025



Pour le Maire de JOUY
Et par délégation,
L'adjoint,

Jacky TARANNE

M. Le Maire JOUY :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la publication le :
-et de la notification le : **28 OCT. 2025**